



SITE UNIVERSITAIRE
UFR ST, Besançon
sciences.umlp.fr

POINTS ECTS
120

NIVEAU DE DIPLÔME VALIDÉ
À LA SORTIE
Bac+5

DURÉE DE LA FORMATION
Volume horaire global : 812 h

FORME DE L'ENSEIGNEMENT
En présentiel

FORMATION
Initiale, continue
Alternance possible

CONTACT
Scolarité, administration
scolarite.ufr-st@umlp.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
master.emme@umlp.fr

ORIENTATION STAGE EMPLOI
ose@umlp.fr

SEFOC'AL
Service Formation Continue et
Alternance
sefocal@umlp.fr

RETROUVEZ TOUTES
LES FORMATIONS EN LIGNE >>>
<https://www.umlp.fr/les-formations>

MASTER BIODIVERSITÉ ÉCOLOGIE ÉVOLUTION

ECOLOGY, MONITORING AND MANAGEMENT OF ECOSYSTEMS

Domaine de formation : Sciences, Technologies,

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Soutenu par le Programme France 2030, ce diplôme propose depuis 2017 un ensemble original d'enseignements théoriques et pratiques en écologie, biologie de la conservation et en gestion des écosystèmes. Il accueille des étudiants français et étrangers, et les enseignements y sont dispensés à plus de 80% en langue anglaise. Le Master EMME vise à former les futurs leaders scientifiques en écologie, ainsi que les futurs gestionnaires et chargés de mission œuvrant à la conservation et la gestion de la biodiversité et des écosystèmes. Les enseignements sont conçus sur le principe que la conservation de la biodiversité doit être basée sur une approche systémique, liant des connaissances à différents niveaux d'organisation biologique et à différentes échelles spatiales et temporelles, mêlant les disciplines clés de l'écologie avec les développements technologiques récents dans les domaines de l'écologie numérique, de l'écologie moléculaire, du monitoring et de la gestion des populations et des écosystèmes.

COMPÉTENCES

Le Master structure ses enseignements et ses évaluations autour de la validation de trois grandes compétences, qui correspondent aux attentes du monde professionnel visé par la formation (bureaux d'étude, collectivités, secteur associatif, agences gouvernementales, recherche...) :

- « Intégrer les connaissances fondamentales en écologie et conservation »
- « Piloter un projet en écologie et conservation jusqu'à la communication des résultats »
- « Acquérir et analyser des données relatives à la biodiversité et au fonctionnement des écosystèmes »

Ces trois compétences sont complétées par un bloc « Professionnalisation », dans lequel figurent les mises en situation professionnelles (stages et projets tuteurés), et la préparation du projet professionnel.



Le contenu des enseignements s'adosse à l'expertise scientifique des enseignants dans les domaines de l'écologie fonctionnelle (structure et fonctionnement des écosystèmes, écologie des populations et des communautés), de la paléoécologie (évolution à long terme des écosystèmes), de l'écotoxicologie (transferts et effets des polluants), de l'épidémiologie (transmission de pathogènes zoonotiques), de la biologie de la conservation (menaces sur les espèces animales et végétales), de l'écologie numérique et de la conception des protocoles de recherche. Le programme de Master est par ailleurs enrichi par l'apport de professionnels du domaine de la conservation et de gestionnaires, avec pour but de placer les enseignements dans le contexte plus large de la gestion de projet et des procédures de prise de décision. Des professionnels participent à l'amélioration continue des enseignements. Les sessions de terrain permettent aux étudiant.e.s de mettre en pratique les méthodes et les idées qui leur sont présentées. Chaque année, ils participent à au moins une session de terrain d'une semaine en continu, et à plusieurs écoles de terrain, leur permettant de tester des hypothèses concernant l'impact potentiel des perturbations anthropiques sur des populations ou communautés animales ou végétales, notamment dans le contexte des différentes activités qui existent dans le Massif Jurassien connu pour ses paysages remarquables, ses écosystèmes typiques (tourbières, prés-bois...) et ses espèces patrimoniales (lynx...).

PUBLIC CONCERNÉ

Les dossiers de candidature sont examinés par le comité de recrutement du master EMME. Après un premier examen de tous les dossiers complets, le comité peut être amené à convoquer certains candidats pour un entretien.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Une formation en amont cohérente avec les objectifs du master EMME
- Le niveau de l'étudiant (notes, rangs, mentions)
- Des stages et/ou expériences professionnelles cohérents avec les objectifs du master EMME
- La motivation et les objectifs de carrière
- La recommandation

ADMISSION ET INSCRIPTION

Consultez la rubrique demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université Marie et Louis Pasteur.

MÉTIER VISÉS

Le but de la formation est de préparer de futurs responsables scientifiques en écologie, ainsi que de futurs gestionnaires et responsables de la politique de conservation de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes. Le Master prépare aussi à l'entrée en doctorat et aux métiers de la recherche.

Ces professionnels travaillent dans les institutions publiques (organismes de recherche tels que les Universités, le CNRS, l'INRAe, l'IRD...), collectivités (Conseils départementaux ou régionaux, Communautés de communes, Syndicats mixtes...), établissements publics (Office Français de la biodiversité, Parcs Nationaux...), services de l'Etat (DREAL, DRAF...), EPIC (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Office National des Forêts...), bureaux d'études en environnement, associations (associations de protection de la nature, fédérations de chasse ou de pêche, autres ONG).

Codes Rome

- A1303 - INGÉNIERIE EN AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT NATUREL
- K2402 - RECHERCHE EN SCIENCES DE L'UNIVERS, DE LA MATIÈRE ET DU VIVANT

STAGE

Une attention particulière est portée aux mises en situation professionnelles tout au long du parcours, par le biais des stages de longue durée (2-3 mois en M1 et 4-6 mois en M2), des projets tuteurés répartis sur les trois premiers semestres, et des travaux pratiques et dirigés. Elles permettent à l'étudiant.e de mettre en application les concepts et méthodologies acquises pendant tout le cursus. Le stage peut se faire en France et à l'étranger dans tout organisme privé ou public, académique ou professionnel, sur un sujet défini par la structure d'accueil et validé par le comité de pilotage du Master, dans le domaine de l'écologie, du diagnostic et de la gestion des écosystèmes.